

Tableau A.4 : Législation sur port de la ceinture de sécurité et l'utilisation de dispositifs de sécurité pour enfants, application de cette législation et taux d'utilisation par pays/zone

PAYS/ZONE	CEINTURE DE SECURITE		
	Législation sur le port de la ceinture de sécurité	La législation s'applique à tous les occupants du véhicule	La législation est appliquée aux occupants suivants
Afghanistan	Non	s.o.	s.o.
Afrique du Sud	Oui	Oui	Au conducteur seulement
Albanie	Oui	Oui	Tous les occupants
Allemagne	Oui	Oui	Tous les occupants
Angola	Non	s.o.	s.o.
Arabie saoudite	Oui	Oui	Tous les occupants
Argentine	Oui	Oui	Tous les occupants
Arménie	Oui	Oui	Tous les occupants
Australie	Au niveau local	Oui	Tous les occupants
Autriche	Oui	Oui	Tous les occupants
Azerbaïdjan	Oui	Oui	Tous les occupants
Bahamas	Oui	Oui	Tous les occupants
Bahreïn	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Bangladesh	Non	s.o.	s.o.
Barbade	Oui	Oui	Tous les occupants
Bélarus	Oui	Oui	—
Belgique	Oui	Oui	Tous les occupants
Belize	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Bénin	Au niveau local	s.o.	s.o.
Bhoutan	Oui	Oui	Tous les occupants
Bolivie (Etat plurinational de)	Non	s.o.	s.o.
Bosnie-Herzégovine	Oui	Oui	Tous les occupants
Botswana	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Brésil	Oui	Oui	Tous les occupants
Brunéi Darussalam	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Bulgarie	Oui	Oui	Tous les occupants
Burkina Faso	Non	s.o.	s.o.
Burundi	Au niveau local	s.o.	s.o.
Cambodge	Oui	Non	—
Cameroun	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Canada	Au niveau local	Oui	Tous les occupants
Cap-Vert	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Chili	Oui	Oui	Tous les occupants
Chine	Oui	Oui	Tous les occupants
Chypre	Oui	Oui	Tous les occupants
Cisjordanie et Bande de Gaza ^b	Oui	Oui	Tous les occupants
Colombie	Oui	Oui	Tous les occupants
Comores	Non	s.o.	s.o.
Congo	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Costa Rica	Oui	Oui	Tous les occupants
Croatie	Oui	Oui	Tous les occupants
Cuba	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Egypte	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
El Salvador	Oui	Non	Au conducteur seulement

Efficacité de l'application de la législation (consensus des personnes interrogées) (échelle de 0 à 10)	CEINTURE DE SECURITE		DISPOSITIFS DE SECURITE POUR ENFANTS	
	Taux de port de la ceinture de sécurité au niveau local	Législation sur l'utilisation de dispositifs de sécurité pour enfants	Efficacité de l'application de cette législation (consensus des personnes interrogées) (échelle de 0 à 10)	
s.o.	—	Non	s.o.	
2	50 % à l'avant du véhicule; 8 % à l'arrière du véhicule	Oui	2	
9	30 % à l'avant du véhicule	Oui	8	
—	95 %–96 % à l'avant du véhicule; 88 % à l'arrière du véhicule	Oui	—	
s.o.	—	Non	s.o.	
5	—	Oui	2	
3	48 %	Non	s.o.	
3	—	Oui	5	
s.o.	97 % à l'avant du véhicule; 92 % à l'arrière du véhicule	Au niveau local	s.o.	
7	89 % à l'avant du véhicule; 49 % à l'arrière du véhicule	Oui	9	
9	—	Oui	9	
0	—	Oui	0	
4	22 %	Non	s.o.	
s.o.	—	Non	s.o.	
8	—	Oui	7	
7	—	Oui	6	
3	79 % à l'avant du véhicule; 46 % à l'arrière du véhicule	Oui	6	
4	—	Non	s.o.	
s.o.	—	Non	s.o.	
4	—	Non	s.o.	
s.o.	—	Non	s.o.	
7	—	Oui	5	
7	74 % conducteurs; 79 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.	
6	88 % à l'avant du véhicule; 11 % à l'arrière du véhicule	Oui	4	
7	70 % à l'avant du véhicule	Oui	4	
8	—	Oui	4	
s.o.	—	Non	s.o.	
8	95 % à l'avant du véhicule; 0 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.	
1	0 %	Oui	0	
3	—	Non	s.o.	
7	93 % à l'avant du véhicule; 87 % à l'arrière du véhicule	Au niveau local	8	
8	80 %	Oui	6	
5	50 % à l'avant du véhicule; 42 % à l'arrière du véhicule	Oui	4	
Pas de consensus	50 % ^a	Non	s.o.	
7	81 % à l'avant du véhicule; 9 % à l'arrière du véhicule	Oui	3	
3	—	Oui	1	
7	82 %	Oui	3	
s.o.	—	Non	s.o.	
3	—	Non	s.o.	
7	82 %	Oui	6	
7	45 %	Oui	5	
8	70 % à l'avant du véhicule	Non	s.o.	
7	70 % conducteur seulement	Non	s.o.	
7	—	Oui	0	

(Tableau A.4 suite)

PAYS/ZONE	CEINTURE DE SECURITE		
	Législation sur le port de la ceinture de sécurité	La législation s'applique à tous les occupants du véhicule	La législation est appliquée aux occupants suivants
Emirats arabes unis	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Equateur	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
Erythrée	Oui	Oui	Tous les occupants
Espagne	Oui	Oui	Tous les occupants
Estonie	Oui	Oui	Tous les occupants
Etats-Unis d'Amérique	Au niveau local	s.o.	s.o.
Ethiopie	Au niveau local	s.o.	s.o.
Ex-République yougoslave de Macédoine	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Fédération de Russie	Oui	Oui	Tous les occupants
Fidji	Oui	Oui	Tous les occupants
Finlande	Oui	Oui	Tous les occupants
France	Oui	Oui	Tous les occupants
Gambie	Oui	Oui	Tous les occupants
Géorgie	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Ghana	Oui	Oui	Tous les occupants
Grèce	Oui	Oui	Tous les occupants
Guatemala	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Guinée-Bissau	Non	s.o.	s.o.
Guyana	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Honduras	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
Hongrie	Oui	Oui	Tous les occupants
Iles Cook	Non	s.o.	s.o.
Iles Marshall	Non	s.o.	s.o.
Iles Salomon	Non	s.o.	s.o.
Iles Vierges britanniques ^b	Oui	Oui	Tous les occupants
Inde	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
Indonésie	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Iran (République islamique d')	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
Iraq	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
Irlande	Oui	Oui	Tous les occupants
Islande	Oui	Oui	Tous les occupants
Israël	Oui	Oui	Tous les occupants
Italie	Oui	Oui	Tous les occupants
Jamahiriya arabe libyenne	Oui	Oui	Tous les occupants
Jamaïque	Oui	Oui	Tous les occupants
Japon	Oui	Oui	Tous les occupants
Jordanie	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Kazakhstan	Oui	Oui	Au conducteur seulement
Kenya	Oui	Oui	—
Kirghizistan	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Kiribati	Oui	Oui	Au conducteur seulement
Koweït	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Lesotho	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Lettonie	Oui	Oui	Tous les occupants
Liban	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Libéria	Non ^d	Non	Occupants à l'avant seulement
Lituanie	Oui	Oui	Tous les occupants

Efficacité de l'application de la législation (consensus des personnes interrogées) (échelle de 0 à 10)	CEINTURE DE SECURITE		DISPOSITIFS DE SECURITE POUR ENFANTS	
	Taux de port de la ceinture de sécurité au niveau local	Législation sur l'utilisation de dispositifs de sécurité pour enfants	Efficacité de l'application de cette législation (consensus des personnes interrogées) (échelle de 0 à 10)	
7	61 % à l'avant du véhicule	Non	s.o.	
3	30 % à l'avant du véhicule; 10 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.	
9	—	Oui	2	
8	89 % à l'avant du véhicule; 69 % à l'arrière du véhicule	Oui	7	
7	90 % à l'avant du véhicule; 68 % à l'arrière du véhicule	Oui	8	
s.o.	82 % à l'avant du véhicule; 76 % à l'arrière du véhicule	Au niveau local	s.o.	
s.o.	20 %	Non	s.o.	
6	16 %	Non	s.o.	
7	33 % à l'avant du véhicule	Oui	8	
9	95 % à l'avant du véhicule; 70 % à l'arrière du véhicule	Oui	5	
7	89 % à l'avant du véhicule; 80 % à l'arrière du véhicule	Oui	7	
8	98 % à l'avant du véhicule; 83 % à l'arrière du véhicule	Oui	5	
4	—	Non	s.o.	
8	—	Oui	7	
2	—	Oui	0	
7	75 % à l'avant du véhicule; 42 % à l'arrière du véhicule	Oui	6	
5	—	Non	s.o.	
s.o.	—	Non	s.o.	
7	—	Oui	0	
7	80 % à l'avant du véhicule; 10 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.	
4	71 % à l'avant du véhicule; 40 % à l'arrière du véhicule	Oui	4	
s.o.	—	Non	s.o.	
s.o.	5 % à l'avant du véhicule; 0 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.	
s.o.	—	Non	s.o.	
7	80 %	Oui	5	
2	—	Non	s.o.	
7	85 %	Non	s.o.	
8	75 %–80 %	Non	s.o.	
8	—	Non	s.o.	
Pas de consensus	86 % à l'avant du véhicule; 63 % à l'arrière du véhicule	Oui	Pas de consensus	
8	88 % à l'avant du véhicule; 68 % à l'arrière du véhicule	Oui	8	
8	88 %–94 % à l'avant du véhicule; 45 % à l'arrière du véhicule	Oui	5	
7	65 % à l'avant du véhicule; 10 % à l'arrière du véhicule	Oui	7	
4	5 %	Non	s.o.	
5	69 % conducteurs; 62 % à l'avant du véhicule	Oui	4	
Pas de consensus	91 %–96 % à l'avant du véhicule; 9 %–14 % à l'arrière du véhicule	Oui	Pas de consensus	
5	65 % conducteurs; 10 % passagers avant	Non	s.o.	
7	—	Oui	7	
3	—	Non	s.o.	
5	—	Non	s.o.	
1	—	Oui	0	
3	—	Non	s.o.	
5	—	Non	s.o.	
7	77 % à l'avant du véhicule; 32 % à l'arrière du véhicule	Oui	6	
4	15 %	Non	s.o.	
5	—	Non	s.o.	
6	—	Oui	5	

(Tableau A.4 suite)

PAYS/ZONE	CEINTURE DE SECURITE		
	Législation sur le port de la ceinture de sécurité	La législation s'applique à tous les occupants du véhicule	La législation est appliquée aux occupants suivants
Madagascar	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Malaisie	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Malawi	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Maldives	Non	s.o.	s.o.
Mali	Oui	Oui	Tous les occupants
Malte	Oui	Oui	Tous les occupants
Maroc	Oui	Oui	Au conducteur seulement
Maurice	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
Mauritanie	Oui	Oui	Tous les occupants
Mexique	Oui	Oui	Tous les occupants
Micronésie (Etats fédérés de)	Non	s.o.	s.o.
Mongolie	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
Monténégro	Oui	Oui	Tous les occupants
Mozambique	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Myanmar	—	—	—
Namibie	Oui	Oui	Tous les occupants
Nauru	Non	s.o.	s.o.
Népal	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Nicaragua	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Niger	Non	s.o.	s.o.
Nigéria	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
Norvège	Oui	Oui	Tous les occupants
Nouvelle-Zélande	Oui	Oui	Tous les occupants
Oman	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Ouganda	Oui	Oui	Tous les occupants
Ouzbékistan	Oui	Oui	Tous les occupants
Pakistan	Oui	Non	Au conducteur seulement
Palaos	Non	s.o.	s.o.
Panama	Oui	Oui	Tous les occupants
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Oui	Oui	Tous les occupants
Paraguay	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
Pays-Bas	Oui	Oui	Tous les occupants
Pérou	Oui	Oui	Tous les occupants
Philippines	Oui	Oui	Tous les occupants
Pologne	Oui	Oui	Tous les occupants
Porto Rico ¹	Oui	Oui	Tous les occupants
Portugal	Oui	Oui	Tous les occupants
Qatar	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
République arabe syrienne	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
République centrafricaine	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
République de Corée	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
République de Moldova	Oui	Oui	Tous les occupants
République démocratique du Congo	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
République démocratique populaire lao	Oui	Oui	Loi non appliquée
République dominicaine	Oui	Non	Au conducteur seulement
République tchèque	Oui	Oui	Tous les occupants
République-Unie de Tanzanie	Oui	Non	Au conducteur seulement

Efficacité de l'application de la législation (consensus des personnes interrogées) (échelle de 0 à 10)	CEINTURE DE SECURITE Taux de port de la ceinture de sécurité au niveau local	DISPOSITIFS DE SECURITE POUR ENFANTS	
		Législation sur l'utilisation de dispositifs de sécurité pour enfants	Efficacité de l'application de cette législation (consensus des personnes interrogées) (échelle de 0 à 10)
6	—	Non	s.o.
6	70 %	Non	s.o.
6	45 %	Non	s.o.
s.o.	—	Non	s.o.
5	—	Oui	2
8	96 % à l'avant du véhicule; 21 % à l'arrière du véhicule	Oui	6
8	75 % à l'avant du véhicule; 19 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.
8	94 % à l'avant du véhicule; 10 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.
1	—	Oui	1
5	—	Oui	1
s.o.	100 % à l'avant du véhicule; 0 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.
7	70 % – 80 % conducteurs	Oui	2
6	—	Non	s.o.
—	—	Non	s.o.
—	—	—	—
6	55 % à l'avant du véhicule; 1 % à l'arrière du véhicule	Oui	2
s.o.	—	Non	s.o.
4	—	Non	s.o.
5	—	Oui	3
s.o.	—	Non	s.o.
6	70 % à l'avant du véhicule	Non	s.o.
6	93 % à l'avant du véhicule; 85 % à l'arrière du véhicule	Oui	9
9	95 % à l'avant du véhicule; 87 % à l'arrière du véhicule	Oui	8
9	95 % à l'avant du véhicule; 1 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.
2	—	Au niveau local	s.o.
10	—	—	—
3	—	Non	s.o.
s.o.	—	Non	s.o.
7	—	Oui	3
6	—	Non	s.o.
5	31 % passagers avant ^a	Non	s.o.
Pas de consensus	94 % à l'avant du véhicule; 73 % à l'arrière du véhicule	Oui	Pas de consensus
7	85 % à l'avant du véhicule; 25 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.
3	52 % conducteur seulement	Non	s.o.
7	74 % à l'avant du véhicule; 45 % à l'arrière du véhicule	Oui	6
—	93 %	Oui	Pas de consensus
9	86 % à l'avant du véhicule; 28 % à l'arrière du véhicule	Oui	8
7	50 % à l'avant du véhicule	Non	s.o.
9	81 % à l'avant du véhicule	Non	s.o.
3	—	Au niveau local	s.o.
8	77 % à l'avant du véhicule	Oui	2
Pas de consensus	—	Non	s.o.
7	80 % à l'avant du véhicule; 40 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.
—	—	Non	s.o.
6	55 %–60 % à l'avant du véhicule	Non	s.o.
8	90 % à l'avant du véhicule; 80 % à l'arrière du véhicule	Oui	7
3	30 % à l'avant du véhicule; 5 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.

(Tableau A.4 suite)

PAYS/ZONE	CEINTURE DE SECURITE		
	Législation sur le port de la ceinture de sécurité	La législation s'applique à tous les occupants du véhicule	La législation est appliquée aux occupants suivants
Roumanie	Oui	Oui	Tous les occupants
Royaume-Uni	Oui	Oui	Tous les occupants
Rwanda	Oui	Oui	Tous les occupants
Sainte-Lucie	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Saint-Marin	Oui	Oui	Tous les occupants
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Samoa	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Sao Tomé-et-Principe	Non	s.o.	s.o.
Sénégal	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Serbie	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
Seychelles	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Sierra Leone	Oui	Oui ^h	Tous les occupants ^h
Singapour	Oui	Oui	Tous les occupants
Slovaquie	Oui	Oui	Tous les occupants
Slovénie	Oui	Oui	Tous les occupants
Soudan	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Sri Lanka	Non	s.o.	s.o.
Suède	Oui	Oui	Tous les occupants
Suisse	Oui	Oui	Tous les occupants
Suriname	Oui	Oui	Tous les occupants
Swaziland	Oui	Oui	Tous les occupants
Tadjikistan	Oui	Oui	Tous les occupants
Tchad	Oui	Oui	Tous les occupants
Thaïlande	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Timor-Leste	Oui	Oui	Tous les occupants
Togo	Non	s.o.	s.o.
Tonga	Non	s.o.	s.o.
Trinité-et-Tobago	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Tunisie	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Turkménistan	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Turquie	Oui	Oui	Tous les occupants
Tuvalu	Non	s.o.	s.o.
Ukraine	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Uruguay	Oui	Oui	Tous les occupants
Vanuatu	Oui	Non	—
Venezuela (République bolivarienne du)	Oui	Oui	Au conducteur seulement
Viet Nam	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement
Yémen	Non	s.o.	s.o.
Zambie	Oui	Oui	Occupants à l'avant seulement
Zimbabwe	Oui	Non	Occupants à l'avant seulement

^a Villes de Guangzhou et de Nanning seulement.

^b Zone non membre de l'OMS.

^c Seulement Jakarta.

^d Pas de législation mais des règles nationales s'appliquent.

^e Seulement Asunción.

^f Membre associé de l'OMS.

^g En agglomération seulement.

^h À partir de 18 ans révolus.

— Données non disponibles.

s.o. Sans objet.

Efficacité de l'application de la législation (consensus des personnes interrogées) (échelle de 0 à 10)	CEINTURE DE SECURITE		DISPOSITIFS DE SECURITE POUR ENFANTS	
	Taux de port de la ceinture de sécurité au niveau local	Législation sur l'utilisation de dispositifs de sécurité pour enfants	Efficacité de l'application de cette législation (consensus des personnes interrogées) (échelle de 0 à 10)	
5	80 % à l'avant du véhicule; 20 % à l'arrière du véhicule	Oui	3	
Pas de consensus	91 % à l'avant du véhicule; 84 %–90 % à l'arrière du véhicule	Oui	Pas de consensus	
9	80 %	Non	s.o.	
7	—	Non	s.o.	
6	—	Oui	6	
9	90 %	Oui	6	
3	—	Oui	1	
s.o.	<1 %	Non	s.o.	
6	—	Non	s.o.	
4	50 %–60 % à l'avant du véhicule; 4 %–5 % à l'arrière du véhicule	Au niveau local	s.o.	
8	65 %	Non	s.o.	
1	—	Oui	1	
8	50 %	Oui	7	
8	—	Oui	9	
7	85 % à l'avant du véhicule; 51 % à l'arrière du véhicule	Oui	6	
7	—	Non	s.o.	
s.o.	—	Non	s.o.	
3	96 % à l'avant du véhicule; 90 % à l'arrière du véhicule	Oui	2	
7	86 % à l'avant du véhicule; 61 % à l'arrière du véhicule	Oui	8	
7	70 % à l'avant du véhicule; 30 % à l'arrière du véhicule	Oui	3	
7	—	Non	s.o.	
3	—	Oui	1	
1	1 % à l'avant du véhicule; <1 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.	
5	56 % à l'avant du véhicule; 3 % à l'arrière du véhicule	Non	s.o.	
0	5 %–10 % à l'avant du véhicule; ≤1 % à l'arrière du véhicule	Oui	0	
0	0 %	Non	s.o.	
s.o.	<1 %	Non	s.o.	
6	—	Oui	6	
2	—	Non	s.o.	
7	—	Non	s.o.	
8	70 %	Oui	7	
s.o.	0 %	Non	s.o.	
—	—	Non	s.o.	
3	—	Oui	1	
1	—	Non	s.o.	
6	—	Oui	5	
3	—	Non	s.o.	
s.o.	—	Non	s.o.	
5	—	Non	s.o.	
8	—	Non	s.o.	